

Image not found or type unknown



Intervention sans prévenir propriétaire

Par **samirsell**, le **24/03/2010 à 15:42**

Bonjour,rrnJe suis locataire et j'ai constaté une fuite d'eau chez moi. rnrnJ'ai fait intervenir un plombier (en prevenant le propriétaire). La fuite était inaccessible car elle se trouve derrière les meubles de ma cuisine.rnrnLe plombier m'a demandé s'il pouvait découper un petit morceau de bois situé à l'intérieur du meuble où se trouve mon réfrigérateur. J'ai accepté dans la précipitation, sans en avertir mon propriétaire. Je l'ai contacté seulement après.rnrnEst-ce une faute qui peut me couter ma caution ou le dédommagement du préjudice subi?rnrnMerci d'avance